RCS : COMPIEGNE
Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 50126
Numéro SIREN : 324 918 283
Nom ou dénomination : PRODIMED

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2019 sous le numéro de dépôt 4144

Greffe du tribunal de commerce de COMPIEGNE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/4144

Déposant :

Nom/dénomination : PRODIMED

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 324 918 283

N° gestion : 1982 B 50126

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIEGNE (OISE)

DÉPOSÉ LE

25 JUIL. 2019

Tribunal de Commerce de Compiègne

N° 4144

SAS PRODIMED

4 rue de l'Europe
60530 NEUILLY EN THELLE

Exercice Clos au : 31/12/2018

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PRODIMED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 11 385 890 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 335 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,68 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Règles et méthodes comptables

- Taux de rotation du personnel : 6,77 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le taux de charges sociales retenu est de 45 %.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 128 600 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Entre le 13 décembre 2017 et le 11 juillet 2018, notre société a fait l'objet d'une procédure de sauvegarde ouverte par le Tribunal de Commerce de Compiègne, dont l'objectif était d'assainir la situation de la société afin d'assurer sa continuité d'exploitation.

Afin d'apurer le passif de notre société, les deux actionnaires majoritaires de notre Société (Patrick Choay SAS et le Laboratoire CCD) ont réalisé des avances en compte courant au cours des exercices 2017 et 2018, respectivement de 1,886 M€ et 2,090 M€.
Notre société a par ailleurs lancé mi-mai 2018, en accord avec les représentants du personnel et dans le prolongement de la procédure de sauvegarde, un plan de sauvegarde de l'emploi visant à rationaliser son mode de fonctionnement. Ce plan s'appuie notamment sur un plan de départs volontaires.

Par ailleurs, le GMED a diligenté un audit qualité début mai 2018 (notre Société en ayant été informée fin décembre 2017), dont les conclusions sont favorables et font preuve de notre volonté de renouveler l'outil de production et d'assurer la continuité d'exploitation.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	121 640			121 640
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	648 042	17 528	87 513	578 057
Immobilisations incorporelles	**769 682**	**17 528**	**87 513**	**699 697**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	513 547			513 547
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 490 944	22 542	2 394	2 511 092
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 137 730	77 081		5 214 811
- Installations générales, agencements aménagements divers	682			682
- Matériel de transport	9 179			9 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	278 833			278 833
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**8 430 915**	**99 623**	**2 394**	**8 528 144**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	285 185	7 082	3 354	288 913
Immobilisations financières	**285 185**	**7 082**	**3 354**	**288 913**
ACTIF IMMOBILISE	**9 485 782**	**124 233**	**93 260**	**9 516 754**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	17 528	99 623	7 082	124 233
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**17 528**	**99 623**	**7 082**	**124 233**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	87 513	2 394	3 354	93 260
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**87 513**	**2 394**	**3 354**	**93 260**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	121 640
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**121 640**

Le fonds commercial est principalement constitué de la marque One Shot commercialisée par Prodimed.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	262 849	103 071	87 513	278 407
Immobilisations incorporelles	**262 849**	**103 071**	**87 513**	**278 407**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	473 299	13 366		486 666
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 448 548	172 009	2 394	1 618 164
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 995 552	217 456		4 213 007
- Installations générales, agencements aménagements divers	9	68		77
- Matériel de transport	9 179			9 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	237 972	11 035		249 007
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**6 164 559**	**413 935**	**2 394**	**6 576 100**
ACTIF IMMOBILISE	6 427 407	517 006	89 906	6 854 507

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 727 189 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	288 913		288 913
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 203 367	2 203 367	
Autres	971 059	971 059	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	263 850	263 850	
Total	**3 727 189**	**3 438 276**	**288 913**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	128 917
Total	**128 917**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 267 994 euros.

Une dépréciation des stocks est constatée en fonction de différents critères: la date de péremption, le blocage du stock, la marge négative, la rotation lente.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 728 000,00 euros décomposé en 10 400 titres d'une valeur nominale de 70,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	50 718	9 785	13 543	46 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**50 718**	**9 785**	**13 543**	**46 960**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		9 785	13 543	

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	214 673	434 673	214 673		434 673
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 986 712	18 079	1 377 740		627 050
Total	**2 201 385**	**452 752**	**1 592 413**		**1 061 723**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		207 673	217 677		
Financières					
Exceptionnelles		278 007	1 374 737		

La dotation pour provision exceptionnelle est principalement constituée de la provision pour PSE telle qu'énoncée dans les faits caractéristiques de l'exercice.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 984 999 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 333			39 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 193 083	3 193 083		
Dettes fiscales et sociales	747 900	747 900		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 004 682	4 004 682		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 984 999**	**7 945 666**		**39 333**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés 4 004 682

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP GROUPE	16 634
FOURNISSEURS FNP	566 010
FOURNISSEURS FNP GROUPE	148 042
Associés - intérêts courus	48 693
Dettes provis. pr congés à payer	201 364
PERSONNEL - PROV POUR PRIMES	23 115
Charges sociales s/congés à payer	90 614
CS PERSO - PROV PRIMES	10 402
Charges sociales - charges à payer	11 313
ORGANISMES SOCIAUX CAP TAXE APP	44 216
ORGANISMES SOCIAUX CAP EFFORT CONST	29 261
ORGANISMES SOCIAUX CAP FORMATION	31 686
Etat - autres charges à payer	40 268
Total	**1 261 618**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	263 850		
Total	**263 850**		

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	17 616	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 186	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 377 260	
Autres charges	15 518	
Amortissements dérogatoires	9 785	
Provisions pour risques et charges	278 007	
Amortissements dérogatoires		13 543
Provisions pour risques et charges		1 374 737
Produtis exceptionnels sur exercices antérieurs		29 529
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	20 267	
TOTAL	1 720 640	1 417 810

Résultat et impôts sur les bénéfices

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 1 991 317 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	46 960
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**46 960**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	**6 518 951**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**1 991 317**

Base = (A - B - C - D)
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 94 personnes dont 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	11	
Ouvriers	47	
Total	**84**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PRODIMED — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 4 rue de l'Europe 60530 NEUILLY EN THELLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 4 9 1 8 2 8 3 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2018

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	263 746	AG	143 535	120 211
		Fonds commercial (1)	AH	121 640	AI		121 640
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	314 310	AK	167 800	146 509
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	3 024 639	AQ	2 104 829	919 809
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 214 811	AS	4 213 007	1 001 803
		Autres immobilisations corporelles	AT	288 693	AU	258 263	30 430
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	288 913	BI		288 913
		TOTAL (II)	BJ	9 516 754	BK	6 887 435	2 629 318
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	978 526	BM	131 831	846 695
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 403 687	BS	127 114	1 276 573
		Marchandises	BT	40 013	BU	9 049	30 964
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	48 715	BW		48 715
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 203 366	BY	177 866	2 025 500
		Autres créances (3)	BZ	971 058	CA		971 058
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	3 293 212	CG		3 293 212
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	263 849	CI		263 849
		TOTAL (III)	CJ	9 202 431	CK	445 860	8 756 571
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 719 185	1A	7 333 295	11 385 889

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PRODIMED — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 728 000)	DA	728 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	72 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 000 000
	Report à nouveau	DH	826 619
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 335 211)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	46 960
	TOTAL (I)	DL	2 339 168
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 061 722
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	1 061 722
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 044 015
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 193 083
	Dettes fiscales et sociales	DY	747 900
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	7 984 999
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 385 889

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 945 665
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PRODIMED — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	164 716			164 716
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF	11 167 947			11 167 947
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	757 045			757 045
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	12 089 709			12 089 709
	Production stockée*	FM				(77 066)
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				3 399
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				640 884
	Autres produits (1) (11)	FQ				109 700
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				12 766 629
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				97 561
	Variation de stock (marchandises)*	FT				(30 347)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				2 292 691
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				463 423
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				5 824 035
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				257 394
	Salaires et traitements*	FY				2 745 574
	Charges sociales (10)	FZ				1 078 825
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements*	GA				517 006
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				267 994
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				207 673
	Autres charges (12)	GE				32 886
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				13 754 719
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				(988 090)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				395
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				9 759
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				10 154
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				49 101
	Différences négatives de change	GS				7 856
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				56 958
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				(46 803)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				(1 034 893)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous [X]
Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature []
Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
~~Location, charges locatives~~				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PRODIMED — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	29 529
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 388 280
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 417 809
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 417 330
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 518
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	287 791
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 720 640
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(302 830)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(2 513)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 194 593
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 529 804
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 335 211)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	~~produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)~~	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	30 634
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	8 544
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	36
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

SAS PRODIMED

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	17 616	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 186	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 377 260	
Autres charges	15 518	
Amortissements dérogatoires	9 785	
Provisions pour risques et charges	278 006	
Amortissements dérogatoires		13 543
Provisions pour risques et charges		1 374 736
Produtis exceptionnels sur exercices antérieurs		29 529
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	20 267	

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PRODIMED — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	769 681	KE		KF	17 527	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	513 547	KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	2 490 944	KQ		KR	22 541	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	5 137 729	KT		KU	77 081	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	682	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	9 178	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	278 832	LC		LD		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	8 430 914	LO		LP	99 623	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	285 185	1U		1V	7 082	
	TOTAL IV		LQ	285 185	LR		LS	7 082	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	9 485 781	ØH		ØJ	124 232	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions — par virement de poste à poste (1)		Diminutions — par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	87 512	LW	699 696	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	513 547	MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	2 393	MH	2 511 092	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	5 214 811	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	682	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	9 178	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	278 832	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	2 393	NH	8 528 144	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	3 353	2F	288 913	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	3 353	NK	288 913	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	93 260	ØL	9 516 754	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2019
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS PRODIMED

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 —	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 —	FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 —	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2019**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PRODIMED — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	262 848	PF	103 071	PG	87 512	PH	278 407
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	473 299	PN	13 366	PO		PQ	486 665
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 448 548	PW	172 009	PX	2 393	PY	1 618 163
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 995 551	QA	217 455	QB		QC	4 213 007
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	9	QE	68	QF		QG	77
	Matériel de transport	QH	9 178	QI		QJ		QK	9 178
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	237 971	QM	11 035	QN		QO	249 006
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 164 558	QV	413 934	QW	2 393	QX	6 576 099
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	6 427 407	ØP	517 006	ØQ	89 906	ØR	6 854 507

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés	
Amortissements sur immobilisations transférées en stocks	

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	262 848			262 848
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	473 299			473 299
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	1 448 548			1 448 548
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 995 551			3 995 551
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	9			9
	Matériel de transport	9 178			9 178
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	237 971			237 971
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL III	6 164 558			6 164 558
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6 427 407			6 427 407
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

7 **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PRODIMED — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	50 718	TM	9 785	TN	13 543	TO	46 960
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	50 718	TS	9 785	TT	13 543	TU	46 960
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	214 673	4B	434 673	4C	214 673	4D	434 673
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 986 712	5W	18 078	5X	1 377 740	5Y	627 049
	TOTAL II	5Z	2 201 385	TV	452 751	TW	1 592 413	TX	1 061 722
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A	6 372	6B	32 928	6C	6 372	6D	32 928
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	408 291	6P	267 994	6R	408 291	6S	267 994
	Sur comptes clients	6T	177 866	6U		6V		6W	177 866
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	592 529	TY	300 922	TZ	414 663	UA	478 788
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 844 633	UB	763 458	UC	2 020 619	UD	1 587 471
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	475 667	UF	632 340		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	287 791	UK	1 388 280		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PRODIMED — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	288 913	UV		UW	288 913
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	188 157		188 157		
	Autres créances clients	UX	2 015 209		2 015 209		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 685		1 685		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	128 521		128 521		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	602 391		602 391		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	238 459		238 459		
	Charges constatées d'avance	VS	263 849		263 849		
	TOTAUX	VT	3 727 188	VU	3 438 275	VV	288 913
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	39 333			39 333
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 193 083	3 193 083		
Personnel et comptes rattachés		8C	229 481	229 481		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	416 461	416 461		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	61 688	61 688		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	40 268	40 268		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	4 004 682	4 004 682		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	7 984 999	VZ 7 945 665		39 333
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : SAS PRODIMED — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	5 104	XE	8 186
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	3 082		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	1 043
	Amendes et pénalités	WJ	1 043	Charges financières (art. 212 **bis**) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	9 229

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	1 335 211	
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	1 374 736	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH		
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP		
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures						WW		
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus–values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		XF		
	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5							
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3				
	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA							
	Zone franche urbaine –TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F				
	Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC							
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					
							PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)	XG	131 113
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
						TOTAL II	XH	2 841 060	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI		XJ 2 831 831
	déficit **(II moins I)**			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO 2 831 831

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

(lignes 1 à 3)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS PRODIMED

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
CIR 2018	2 513
CICE 2018	128 600

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Fiderec
Audit

PRODIMED

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

PRODIMED
Société par Actions Simplifiée au capital de 728.000 Euros
Zone Industrielle, 4 rue de l'Europe
60530 Neuilly en Thelle

324 918 283 RCS COMPIEGNE

Ce rapport contient 4 pages

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PRODIMED** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion ;

- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation ;

- cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;

- s'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boulogne-Billancourt, le 11 juin 2019

FIDEREC AUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles

Adrien LECHEVALIER
Président

Copie certifiée conforme
SJ/ 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Bilan actif

PRODIMED — Etats de synthèse au 31/12/2018

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	263 746	143 535	120 211	145 415
Fonds commercial	121 640		121 640	121 640
Autres immobilisations incorporelles	314 310	167 800	146 510	233 407
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 024 639	2 104 829	919 810	1 082 644
Installations techniques, matériel et outillage	5 214 811	4 213 007	1 001 804	1 142 178
Autres immobilisations corporelles	288 694	258 263	30 430	41 534
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	288 913		288 913	285 185
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**9 516 754**	**6 887 435**	**2 629 319**	**3 052 002**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	978 526	131 831	846 695	1 147 465
En cours de production de biens				678
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 403 688	127 114	1 276 574	1 366 474
Marchandises	40 014	9 049	30 965	9 667
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 203 367	177 866	2 025 500	2 025 358
Fournisseurs débiteurs	128 917		128 917	
Personnel	1 685		1 685	5 377
Etat. Impôts sur les bénéfices	128 522		128 522	1 230 037
Etat. Taxes sur le chiffre d'affaires	602 392		602 392	351 805
Autres créances	109 542		109 542	26 066
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	48 715		48 715	81 280
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 293 213		3 293 213	1 729 151
Charges constatées d'avance	263 850		263 850	31 711
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**9 202 432**	**445 860**	**8 756 571**	**8 005 068**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**18 719 186**	**7 333 296**	**11 385 890**	**11 057 070**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Bilan passif

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	728 000	728 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	72 800	72 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 000 000	6 000 000
Report à nouveau	826 619	867 306
Résultat de l'exercice	***-1 335 211***	***-4 040 687***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	46 960	50 718
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 339 168**	**3 678 138**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 061 723	2 201 385
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 061 723**	**2 201 385**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		*21 306*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		21 306
Emprunts et dettes financières diverses	39 333	39 333
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 004 682	2 716 664
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 193 083	1 312 299
Personnel	*229 482*	*355 764*
Organismes sociaux	*416 461*	*529 511*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*61 689*	*83 902*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*40 268*	*118 659*
Dettes fiscales et sociales	747 900	1 087 835
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		111
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**7 984 999**	**5 177 548**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**11 385 890**	**11 057 070**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

COMPTE DE RESULTAT

PRODIMED — Etats de synthèse au 31/12/2018

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	164 716	1.36	34 310	0.29	130 406	380.08
Production vendue	11 924 993	98.64	11 646 826	99.71	278 168	2.39
Production stockée	-77 066	-0.64	-246 917	-2.11	169 850	-68.79
Subventions d'exploitation	3 400	0.03	13 961	0.12	-10 561	-75.65
Autres produits	750 586	6.21	488 838	4.18	261 748	53.54
Total	**12 766 629**	**105,60**	**11 937 018**	**102,19**	**829 611**	**6,95**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	97 562	0.81	17 517	0.15	80 045	456.96
Variation de stock (m/ses)	-30 347	-0.25	-4 703	-0.04	-25 644	545.31
Achats de m.p & aut.approv.	2 292 692	18.96	2 516 875	21.55	-224 183	-8.91
Variation de stock (m.p.)	463 423	3.83	248 184	2.12	215 239	86.73
Autres achats & charges externes	5 824 035	48.17	5 061 791	43.33	762 245	15.06
Total	**8 647 365**	**71,53**	**7 839 664**	**67,11**	**807 702**	**10,30**
MARGE SUR M/SES & MAT	**4 119 264**	**34,07**	**4 097 354**	**35,08**	**21 910**	**0,53**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	257 394	2.13	284 926	2.44	-27 531	-9.66
Salaires et Traitements	2 745 575	22.71	3 457 089	29.60	-711 514	-20.58
Charges sociales	1 078 825	8.92	1 408 772	12.06	-329 947	-23.42
Amortissements et provisions	992 673	8.21	1 037 968	8.89	-45 295	-4.36
Autres charges	32 887	0.27	1 189	0.01	31 698	NS
Total	**5 107 354**	**42,25**	**6 189 943**	**52,99**	**-1 082 589**	**-17,49**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-988 090**	**-8,17**	**-2 092 589**	**-17,91**	**1 104 499**	**-52,78**
Produits financiers	10 155	0.08	20 830	0.18	-10 675	-51.25
Charges financières	56 958	0.47	25 807	0.22	31 151	120.71
Résultat financier	**-46 803**	**-0,39**	**-4 978**	**-0,04**	**-41 826**	**840,26**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**-1 034 894**	**-8,56**	**-2 097 567**	**-17,96**	**1 062 673**	**-50,66**
Produits exceptionnels	1 417 810	11.73	18 979	0.16	1 398 831	NS
Charges exceptionnelles	1 720 640	14.23	2 017 482	17.27	-296 842	-14.71
Résultat exceptionnel	**-302 830**	**-2,50**	**-1 998 504**	**-17,11**	**1 695 673**	**-84,85**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-2 513	-0.02	-55 384	-0.47	52 871	-95.46
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-1 335 211**	**-11,04**	**-4 040 687**	**-34,59**	**2 705 476**	**-66,96**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PRODIMED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 11 385 890 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 335 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur
Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,68 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 8 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

Le taux de charges sociales retenu est de 45 %.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 128 600 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Il a servi à financer l'exploitation de notre société

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Entre le 13 décembre 2017 et le 11 juillet 2018, notre société a fait l'objet d'une procédure de sauvegarde ouverte par le Tribunal de Commerce de Compiègne, dont l'objectif était d'assainir la situation de la société afin d'assurer sa continuité d'exploitation.

Afin d'apurer le passif de notre société, les deux actionnaires majoritaires de notre Société (Patrick Choay SAS et le Laboratoire CCD) ont réalisé des avances en compte courant au cours des exercices 2017 et 2018, respectivement de 1,886 M€ et 2,090 M€.
Notre société a par ailleurs lancé mi-mai 2018, en accord avec les représentants du personnel et dans le prolongement de la procédure de sauvegarde, un plan de sauvegarde de l'emploi visant à rationaliser son mode de fonctionnement. Ce plan s'appuie notamment sur un plan de départs volontaires.

Par ailleurs, le GMED a diligenté un audit qualité début mai 2018 (notre Société en ayant été informée fin décembre 2017), dont les conclusions sont favorables et font preuve de notre volonté de renouveler l'outil de production et d'assurer la continuité d'exploitation.
Toutefois, en décembre 2018, le GMED a émis une injonction ayant conduit à la destruction de stocks de matières premières et de produits finis pour un total de 453 k€.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	121 640			121 640
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	648 042	17 528	87 513	578 057
Immobilisations incorporelles	**769 682**	**17 528**	**87 513**	**699 697**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	513 547			513 547
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 490 944	22 542	2 394	2 511 092
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 137 730	77 081		5 214 811
- Installations générales, agencements aménagements divers	682			682
- Matériel de transport	9 179			9 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	278 833			278 833
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**8 430 915**	**99 623**	**2 394**	**8 528 144**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	285 185	7 082	3 354	288 913
Immobilisations financières	**285 185**	**7 082**	**3 354**	**288 913**
ACTIF IMMOBILISE	**9 485 782**	**124 233**	**93 260**	**9 516 754**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	17 528	99 623	7 082	124 233
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**17 528**	**99 623**	**7 082**	**124 233**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	87 513	2 394	3 354	93 260
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**87 513**	**2 394**	**3 354**	**93 260**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	121 640
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**121 640**

Le fonds commercial est principalement constitué de la marque One Shot commercialisée par Prodimed.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	262 849	103 071	87 513	278 407
Immobilisations incorporelles	**262 849**	**103 071**	**87 513**	**278 407**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	473 299	13 366		486 666
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 448 548	172 009	2 394	1 618 164
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 995 552	217 456		4 213 007
- Installations générales, agencements aménagements divers	9	68		77
- Matériel de transport	9 179			9 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	237 972	11 035		249 007
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**6 164 559**	**413 935**	**2 394**	**6 576 100**
ACTIF IMMOBILISE	6 427 407	517 006	89 906	6 854 507

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 727 189 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	288 913		288 913
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 203 367	2 203 367	
Autres	971 059	971 059	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	263 850	263 850	
Total	**3 727 189**	**3 438 276**	**288 913**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	128 917
Total	**128 917**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
MARQUES DIVERSES PLASTIMED	30 928		
TOTAL	30 928		

Les immobilisations incorporelles ont été dépréciées de 30 928 € en 2018.
Il s'agit de marques diverses issues du rachat de Plastimed et qui ne sont plus exploitées à ce jour

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 267 994 euros

Une dépréciation des stocks est constatée en fonction de différents critères: la date de péremption, le blocage du stock, la marge négative, la rotation lente

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 177 866 euros Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
TOTAL	

Une dépréciation des créances clients est constatée en fonction de différents critères : l'antériorité des créances, la solvabilité du client et l'existence ou non d'un litige relatif à ces créances

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 728 000,00 euros décomposé en 10 400 titres d'une valeur nominale de 70.00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
~~Reconstitution des gisements pétroliers~~				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	50 718	9 785	13 543	46 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**50 718**	**9 785**	**13 543**	**46 960**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		9 785	13 543	

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	214 673	299 000	79 000		434 673
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 986 712	14 437	1 374 737		627 050
Total	**2 201 385**	**313 437**	**1 453 737**		**1 061 723**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		207 673	217 677		
Financières					
Exceptionnelles		278 007	1 374 737		

La dotation pour provision exceptionnelle est principalement constituée de la provision pour PSE telle qu'énoncée dans les faits caractéristiques de l'exercice

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 984 999 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 333			39 333
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 193 083	3 193 083		
Dettes fiscales et sociales	747 900	747 900		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 004 682	4 004 682		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 984 999**	**7 945 666**		**39 333**

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés 4 004 682

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP GROUPE	16 634
FOURNISSEURS FNP	566 010
FOURNISSEURS FNP GROUPE	148 042
Associés - intérêts courus	48 693
Dettes provis. pr congés à payer	201 364
PERSONNEL - PROV POUR PRIMES	23 115
Charges sociales s/congés à payer	90 614
CS PERSO - PROV PRIMES	10 402
Charges sociales - charges à payer	11 313
ORGANISMES SOCIAUX CAP TAXE APP	44 216
ORGANISMES SOCIAUX CAP EFFORT CONST	29 261
ORGANISMES SOCIAUX CAP FORMATION	31 686
Etat - autres charges à payer	40 268
Total	**1 261 618**

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	263 850		
Total	**263 850**		

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
GYNECO	556 995
REPRODUCTION	4 607 045
CRITICAL CARE	6 156 584
AUTRES MARCHANDISES	12 040
PRESTATION LOGISTIQUE	624 572
~~AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES~~	~~132 473~~
TOTAL	**12 089 710**

Répartition par marché géographique

	31/12/2018
FRANCE	7 400 789
FRANCE OUTRE MER	149 005
EUROPE	1 423 230
USA	252 505
MOYEN-ORIENT	611 139
AFRIQUE	178 940
ASIE	2 061 910
AUSTRALIE	7 140
ONG ET DIVERS	5 051
TOTAL	**12 089 710**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 32 887 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	17 616	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 186	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 377 260	
Autres charges	15 518	
Amortissements dérogatoires	9 785	
Provisions pour risques et charges	278 007	
Amortissements dérogatoires		13 543
Provisions pour risques et charges		1 374 737
Produtis exceptionnels sur exercices antérieurs		29 529
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	20 267	
TOTAL	1 720 640	1 417 810

Résultat et impôts sur les bénéfices

Le résultat courant de la société s'établit à - 1 034 893 €
Le résultat exceptionnel est une perte de 302 830 €
Compte tenu de ces résultats, il n'y a pas d'impôt sur les benéfices au titre de l'exercice 2018.

La société bénéficie par ailleurs de deux crédits d'impôt :
CICE : 128 600 €.
CIR : 2 513 €.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 1 113 450 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	46 960
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**46 960**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	**3 687 120**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**1 113 450**

Base = (A - B - C - D)
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 94 personnes dont 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	20	
Employés	11	
Ouvriers	47	
Total	**84**	

Appartenance à un groupe de sociétés - Transactions avec les parties liées

La SAS Prodimed fait partie d'un groupe de sociétés dont la société mère est la société Patrick Choay SAS, qui détient directement 74,92 % du capital de Prodimed.
Aucune intégration fiscale n'est réalisée pour les comptes de la SAS Prodimed
Les comptes de la SAS Prodimed sont intégrés en intégration globale

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Patrick Choay SAS
48 rue des Petites Ecuries
75010 Paris
SIREN : 333 784 775
Capital social : 6 079 500 €
Pourcentage de détention : 74,92 %

Il n'existe pas de transactions avec des parties liées qui ne seraient pas réalisées à des conditions de marché

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

La dette actuarielle a été estimée à 400 143 € pour l'exercice 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, soit :

- Perte nette comptable 1 335 211 euros

laquelle est affecté au poste report à nouveau du bilan. ==========

En ajoutant le report à nouveau de 826 619 € et les autres réserves pour 2 000 000 €.

Le bénéfice distribuable est donc de 1 491 408 €.

Il est proposé de l'affecter comme suit :
- dividendes : 0... € par action pour un montant de ...0.....€
- autres réserves : 1.000.000 €
- report à nouveau : -508.592 €

Le nouveau report à nouveau s'élève donc à -508.592 euros.

YC SD

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte du montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices, savoir :

Exercice clos le :	Net par action :
31/12/2015	15 €
31/12/2016	0 €
31/12/2017	0 €

Cette résolution est adoptée.

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Copie certifiée conforme
SJ / 25/07/2019 16:15:16
N° de dépôt - 2019/4144 / 324918283

Pour copie certifiée conforme délivrée le 25/07/2019